

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

Action Territorialisée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019  
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS  
SIXIEME PROGRAMMATION 2017**

Résumé : Il est proposé d'approuver la 6<sup>ème</sup> programmation pour l'année 2017 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019.

3 projets structurants sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 1 085 907 € réparties de la façon suivante :

- CTV Colmar Fecht et Ried : 82 907 € pour 1 projet ;
- CTV Région Mulhousienne : 1 000 000 € pour 1 projet ;
- CTV Thur-Doller : 3 000 € pour 1 projet.

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de sa réunion du 1er décembre 2017.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (rapport n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (rapport n°CG-2015-2-5-1).

Le montant des aides à allouer pour cette 6<sup>ème</sup> programmation de 3 projets structurants au titre de l'exercice 2017 s'élève ainsi à 1 085 907 € répartis comme suit par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

### **Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique.

Projet :	<b>41-14 Aménagement d'une zone d'activités</b>
Maître d'ouvrage :	Commune de MUNTZENHEIM
Localisation :	MUNTZENHEIM
Numéro d'opération :	CTV01830
Montant du projet :	2 052 355 € HT
Montant subventionnable :	276 355 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	<b>82 907 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-93-204142-35421-006 AP2015
Cofinancement	Conseil Régional Grand Est : 50 000 €

### **Contrat de Territoire de Vie Région Mulhousienne**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement en 15 acomptes annuels :

Projet :	<b>22-1 Aménagement du Quartier DMC et création d'espaces économiques</b>
Maître d'ouvrage :	m2A
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV00603
Montant du projet :	11 700 000 € HT
Montant subventionnable :	10 000 000 €
Taux :	10 %
Subvention :	<b>1 000 000 € (versée en 15 acomptes annuels)</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-93-204142-35721-006 AP2013
Cofinancement	Conseil Régional Grand Est : 463 335 € Etat - FNADT : 743 384 € DRAC : 15 497 €

### **Contrat de Territoire de Vie Thur-Doller**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique :

Projet :	<b>32-11 Renforcement du circuit découverte du cœur historique de la ville</b>
Maître d'ouvrage :	Commune de SAINT-AMARIN
Localisation :	SAINT-AMARIN
Numéro d'opération :	CTV2164
Montant du projet :	20 000 € HT
Montant subventionnable :	20 000 € HT
Taux :	15 %
Subvention :	<b>3 000 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 204-94-204142-35621-006 AP2015

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette 6<sup>ème</sup> programmation 2017 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 1 085 907 €telles que détaillées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT